

Maîtrise en enseignement des arts

Téléphone : 514 987-3000 #4599

Code	Titre	Grade	Crédits
1502	Concentration arts visuels et médiatiques	Maître ès arts, M.A.	60
1503	Concentration danse	Maître ès arts, M.A.	60
1501	Concentration art dramatique	Maître ès arts, M.A.	60
1504	Concentration musique	Maître ès arts, M.A.	60

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement, sur une période de quatre ans. La durée maximale des études est de cinq ans, soit l'équivalent de la période de validité d'une autorisation provisoire d'enseigner.
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Spécialisée en pédagogie des arts, la maîtrise qualifiante s'inscrit dans une approche-programme qui se déploie sur l'ensemble des 60 crédits et dans une perspective systémique visant l'intégration des savoirs, du savoir-faire et du savoir-être.

L'objectif général de ce programme est de former des professionnels de l'enseignement de l'art au préscolaire/primaire et au secondaire en permettant aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire en art de compléter leur formation en enseignement, dans le cadre d'études de deuxième cycle. Ces enseignants, possédant un bagage artistique diversifié - en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique - sans être légalement qualifiés pour enseigner, pourront développer les compétences professionnelles exigées des enseignants oeuvrant dans le système scolaire québécois.

Plus particulièrement, le programme vise à ce que les enseignants-artistes puissent relever les défis propres à leur discipline en usant de créativité pédagogique. Encouragés à affirmer leur identité professionnelle en tant qu'enseignants-artistes, les étudiants apprendront à conjuguer au mieux leurs expériences créatrices et leur pratique de l'enseignement. Le programme favorise également l'expression de leur leadership artistique et culturel dans le milieu scolaire et les incite à enrichir leurs pratiques d'enseignement grâce à une vision interdisciplinaire. De plus, le programme privilégie l'engagement des étudiants dans une démarche professionnelle réflexive et métacognitive afin de les outiller pour agir dans l'univers complexe de la profession enseignante.

Scolarité

La maîtrise en enseignement des arts comporte 60 crédits, dont 15 crédits nécessaires pour l'obtention du brevet d'enseignement. Ces 15 crédits supplémentaires sont requis afin de respecter certaines normes institutionnelles et certaines contraintes gouvernementales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à la maîtrise en enseignement des arts, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique (ou l'équivalent) selon la concentration choisie.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pour être admis au programme. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exceptionnellement, le candidat qui ne détient pas un baccalauréat peut être admis après études de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder les connaissances requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaires, une formation professionnelle appropriée ainsi qu'une expérience professionnelle (attestations de travail, de formation, de stages, etc.) jugée pertinente d'au moins cinq ans.

Dans tous les cas, le candidat doit faire la preuve qu'il a un contrat d'enseignement avec une commission scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le MELS lui permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner ou qu'il est inscrit sur une liste de remplacement. Le candidat doit également faire la preuve qu'il a acquis, au cours des 5 dernières années, une expérience professionnelle, récente et significative, d'enseignant au niveau préscolaire/primaire ou secondaire dans une commission scolaire ou une école privée reconnue par le MELS, d'une durée de 100 jours ou 400 heures, dont 30 jours durant les 2 dernières années scolaires.

La demande d'autorisation provisoire doit obligatoirement être obtenue au cours des douze premiers crédits du programme.

Au moment de l'admission, le candidat déjà titulaire d'un diplôme québécois de premier cycle universitaire, ou l'équivalent, doit satisfaire aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation a été réalisée).

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 45 étudiants.

L'admission se fait par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à la seule condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

Cours d'appoint

Le candidat dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Méthode et critères de sélection

Le candidat doit remplir un formulaire d'admission et fournir son dossier universitaire. Le candidat doit également soumettre un document certifiant le lien d'emploi avec une commission scolaire ou avec un établissement d'enseignement privé reconnu par le MELS et attestant l'expérience professionnelle récente et significative, un curriculum vitae faisant état de ses expériences pertinentes reliées au domaine des arts, une lettre de motivation faisant état de ses objectifs professionnels et de formation, ainsi que trois lettres de recommandation (direction d'école, conseiller pédagogique) faisant état de ses aptitudes pour l'enseignement des arts.

Le candidat qui ne détient pas un baccalauréat disciplinaire sera convoqué à une audition ou devra présenter un dossier tel que spécifié dans les méthodes et critères de sélection pour chacune des concentrations :

Concentration art dramatique

Sélection 100%

1. Entrevue : 40%
2. Questionnaire : 25%
3. Improvisation : 35%

Concentration arts visuels et médiatiques

Sélection 100%

1. Dossier visuel : 75%
2. Expérience pertinente : 25% (pertinence des activités professionnelles en regard des exigences de formation à la maîtrise en enseignement des arts visuels et médiatiques)

Concentration danse

Audition en 2 points : 100%

1. Présentation d'un solo (50%) : alignement dynamique et coordination, musicalité et aisance, structure de l'enchaînement et interprétation.
2. Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue (50%) : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique et qualité de l'interaction avec l'élève participant.

Concentration musique

Sélection 100%

1. Tests relatifs à la formation auditive : 25%
 - oral : solfège et lecture rythmique
 - écrit : dictée musicale et accords
2. Test relatif à l'écriture musicale : 25%
 - réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique
3. Audition instrumentale : 50%

Le candidat dont le résultat est inférieur à 70% se verra refuser l'admission.

Régime et durée des études

Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement, sur une période de quatre ans. La durée maximale des études est de cinq ans, soit l'équivalent de la période de validité d'une autorisation provisoire d'enseigner.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Bloc 1 : Formation interdisciplinaire commune aux quatre concentrations : art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique (15 crédits)

- MEA8010 Le domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise
- MEA8020 Gestion de classe en enseignement des arts
- MEA8030 Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels en éducation
- MEA8040 Développement professionnel en art : identité et pratiques réflexives
- MEA8050 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers

CONCENTRATION ART DRAMATIQUE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

- MEA8500 Didactique de l'art dramatique : fondements théoriques et pratiques pédagogiques
- MEA8510 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique
- MEA8520 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation

Deux cours parmi les suivants :

- EST2305 Atelier de création théâtrale I
- EST3000 Initiation à la marionnette
- EST3310 Lumière et ombre: médiums de création

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

- EST8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique
- EST8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique
- EST8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

- FPE7050 Étude du système scolaire québécois
ou
- FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
- FPE7221 Cognition, développement et éducation
ou

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle
 ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
 ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
 ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
 EST2314 Les techniques de jeu réaliste
 EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
 FPE7551 Évaluation des apprentissages

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

CONCENTRATION ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

MEA8600 Modes de pratique en appréciation esthétique
 MEA8610 Didactique des arts plastiques I : fondements et pratiques
 MEA8620 Didactique des arts plastiques II : expérimentation et analyse
 MEA8630 Problématiques spécifiques et synthèse des apprentissages
 AVM8605 Atelier de création en éducation

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

AVM8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique
 AVM8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique
 AVM8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

5 cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050 Étude du système scolaire québécois
 ou
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 FPE7221 Cognition, développement et éducation
 ou
 PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle
 ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
 ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
 ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
 AVM1305 Arts médiatiques : l'image fixe
 AVM1310 Arts médiatiques : l'image en mouvement
 FPE7551 Évaluation des apprentissages

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

CONCENTRATION DANSE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

DAN8311 Éducation par la danse

DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

DAN4312 Didactique de la danse au secondaire
 DAN7100 Théorie et observation du mouvement
 ou

DAN7631 L'effort et la forme
 DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
 ou

DAN7830 Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

DAN8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique
 DAN8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement l'angle de la transposition didactique
 DAN8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050 Étude du système scolaire québécois
 ou
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 FPE7221 Cognition, développement et éducation
 ou
 PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle
 ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
 ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
 ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
 DAN3055 L'enseignement de la classe technique
 DAN7000 Fondements esthétiques de la danse
 DAN7400 Perspectives historiques en danse
 FPE7551 Évaluation des apprentissages

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

CONCENTRATION MUSIQUE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

MUS7001 Neuropédagogie musicale
 MUS8200 Didactique de la musique et approches pédagogiques au primaire et au secondaire
 MUS8220 Questions actuelles en pédagogie musicale
 MUS8230 Pédagogie de la musique et interdisciplinarité

Un des trois cours suivants :

MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent
 ou
 MUS8210 Didactique de l'enseignement collectif de la guitare
 ou
 MUS665X Activité de synthèse

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

- MUS8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique
- MUS8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique
- MUS8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur (9 cr.)

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

- FPE7050 Étude du système scolaire québécois
ou
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
FPE7221 Cognition, développement et éducation
ou
PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

- ASC7375 Éducation interculturelle
ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
FPE7551 Évaluation des apprentissages
MUS1511 Initiation aux bois
MUS1512 Initiation aux cuivres
MUS1514 Initiation aux percussions
MUS6332 Informatique de la musique à l'école

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : <http://cpfe.uqam.ca/exigences-linguistiques.html>

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université les

autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site web suivant: www.education.gouv.qc.ca/enseignants, sous l'onglet « Enseigner au Québec ».

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

ASC7375 Éducation interculturelle

Ce cours vise à préparer les responsables scolaires qui oeuvrent auprès de clientèles multiculturelles à une meilleure connaissance des principaux groupes ethniques et de leur place dans la société québécoise dans le but de leur permettre une meilleure compréhension des phénomènes et comportements spécifiques de cette population. Formation des maîtres à l'éducation interculturelle: stratégies et techniques pour une mise en application d'une éducation interculturelle à l'école; études critiques de publication sur le sujet.

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir sa compréhension du développement socioaffectif durant l'enfance et l'adolescence, de connaître les étapes du développement psychosocial et ses liens avec l'adaptation scolaire des garçons et des filles, d'acquérir des connaissances sur les processus individuels et sociaux liés au développement socioaffectif en contexte familial et scolaire. Il permet aussi de connaître les principales théories concernant l'attachement, le tempérament, la motivation scolaire, l'identité personnelle, les différences garçons-filles, les relations avec les parents, avec les adultes et entre pairs, les valeurs et la formation des groupes. Il vise aussi à présenter les défis relatifs aux transitions vécues par l'enfant notamment de la maison à la garderie, de la garderie à l'école primaire et le passage à l'école secondaire. Enfin, les liens entre les comportements et la réussite scolaire sont abordés.

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

L'analyse du phénomène de la marginalité en milieu scolaire et communautaire. Principes sous-jacents à l'évolution de l'enfant dans le secteur scolaire régulier (normalisation, intégration, adaptation). Description des différentes difficultés d'adaptation au niveau intellectuel, physique, social et affectif. Introduction au dépistage et diagnostic des principales difficultés des élèves. Apprentissage de l'écoute active et stratégies pédagogiques au niveau de l'école, de la famille et de la communauté.

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

L'objectif principal est de préparer les étudiants à intervenir adéquatement auprès des jeunes ayant des problèmes de comportement en classe ordinaire au secondaire. Pour ce faire, ils devront apprendre à distinguer les difficultés comportementales des

problèmes de discipline ou encore des spécificités du développement à l'adolescence. De plus, il s'agit de développer des habiletés d'intervention autant dans la sphère de l'évaluation des besoins, de la coordination des interventions, de mise à l'essai d'interventions efficaces que des stratégies de soutien pédagogique aux élèves (adaptation de l'enseignement, regroupement hétérogène des élèves, approches coopératives, etc.) en contexte de classe ordinaire au secondaire.

AVM1305 Arts médiatiques : l'image fixe

Les objectifs de ce cours sont les suivants : - se familiariser avec les principes fondamentaux du médium photographique; - se sensibiliser aux dimensions historiques, esthétiques et critiques du langage photographique; - explorer l'ensemble du processus photographique, de la captation de l'image à sa mise en forme; - réaliser un ensemble de travaux photographiques qui s'inscrivent dans la perspective des arts visuels et médiatiques. Considérations pratiques et théoriques liées au médium photographique : la lumière, le dispositif optique, la photosensibilité, la transcription numérique, les rapports spatio-temporels, la matérialité et la virtualité de l'image. Apprentissage des techniques de base et expérimentations de procédés en photographie argentique et numérique. Relations de l'image fixe à l'image en mouvement.

AVM1310 Arts médiatiques : l'image en mouvement

Les objectifs de ce cours sont les suivants: se familiariser avec les principes fondamentaux des arts médiatiques, de la vidéo, de l'image en mouvement ainsi qu'à leur rapport au son; s'initier au montage, à la syntaxe graphique de la forme et du mouvement, aborder les bases de la se sensibiliser aux dimensions historiques, esthétiques et critiques de ces langages médiatiques à travers l'utilisation de la vidéographie, de l'animation informatique et de la diffusion artistique sur le réseau Internet; réaliser un ensemble de travaux pratiques utilisant ces techniques dans la perspective des pratiques artistiques contemporaines. Considérations théoriques concernant les notions liées à la prise de vue (cadrage, échelles de plan et mouvements de caméra), au montage (séquence, raccord et rythme) ainsi qu'aux notions de boucles et de structuration d'hyperliens. Expérimentations pratiques et apprentissages techniques touchant la captation vidéographique, la synchronisation, la programmation d'hyperliens ou d'interactions dans un environnement graphique, la navigation, l'image vectorielle, le transcodage et la compression de données destinées à la diffusion électronique. Utilisation de matériel audiovisuel, de logiciels multimédias et de périphériques informatiques.

AVM8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique d'enseignement des arts plastiques de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra s'initier à un processus de recherche-action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de

présence à l'école.

AVM8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement des arts plastiques de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires, inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Il vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche-action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques en regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que de la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école.

Conditions d'accès

L'étudiant, doit avoir réussi le test de certification en français écrit dans chacun des deux volets avant sa troisième pratique supervisée en milieu scolaire. Conformément à l'article 10.3.1.3 du règlement des études de cycles supérieurs, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de deuxième cycle menant au brevet d'enseignement.

Préalables académiques

AVM8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

AVM8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur

La pratique supervisée 3 vise à réinvestir les savoirs et savoir-faire acquis dans les deux précédentes pratiques supervisées et à poursuivre le processus de recherche-action dans le but de développer des modes de pratique d'enseignement en arts plastiques qui répondent aux besoins de formation des élèves, au projet éducatif de l'établissement scolaire et au contexte notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique. La pratique supervisée vise aussi à amener l'étudiant à identifier et à apprécier les retombées de son action sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de sa discipline artistique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que le développement de la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 60 jours ou 300 heures de présence à l'école.

Préalables académiques

AVM8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

AVM8605 Atelier de création en éducation

Recherche et création en arts visuels et médiatiques. Présentation et réalisation d'une oeuvre reliée au projet de recherche de l'étudiant, dans une ou plusieurs disciplines de son choix. Analyse de sa pratique artistique et mise en perspective des composantes de son processus de création en rapport avec la transdisciplinarité dans la pensée éducative et artistique contemporaine (lien avec le projet de recherche ou d'intervention en éducation).

DAN3055 L'enseignement de la classe technique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de discourir en manifestant un sens critique sur la classe technique en danse; de décrire les apprentissages d'ordre moteur, cognitif et affectif requis en classe de technique de danse, et de les ajuster à différents niveaux d'apprentissage; de reconnaître des conditions d'apprentissage propices aux gains en apprentissage; d'estimer la pertinence d'activités d'apprentissage (contenu et approche pédagogique) en fonction d'un contexte spécifique; de se familiariser avec les habiletés d'intervention essentielles à la conduite de la classe technique: la présentation de la tâche, la conduite de l'exécution, la distribution des feedback sur les réponses. Cours axé sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation d'une variété de situations reliées à l'enseignement de la classe technique: Considération des rôles de la classe technique dans l'entraînement des danseurs; Objectifs de la classe technique; Apprentissages fondamentaux aux plans moteur, cognitif et affectif; Connaissances, habiletés et attitudes des enseignants; Dimensions de l'environnement d'apprentissage; Tendances de formation en danse.

DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

Ce cours vise à préparer les étudiants aux exigences de l'enseignement de la danse aux ordres préscolaire et primaire. Ces exigences se traduisent notamment par la compréhension des enjeux organisationnels de l'enseignement des arts à l'école primaire; par la prise en compte des éléments du Programme de formation de l'école québécoise au regard des arts et de la danse en particulier; par l'analyse des besoins spécifiques des élèves du préscolaire et du primaire; par la planification à court terme de tâches d'apprentissage et d'évaluation en danse adaptées à ces clientèles; par le développement de stratégies de gestion de classe de danse efficaces; enfin, par la formulation d'un discours pédagogique centré sur la reconnaissance et la promotion de la valeur formative de la danse à l'école primaire. Considérant qu'un enseignement de la danse fidèle aux visions contemporaines de l'éducation artistique est l'objet de ce cours, les étudiants participeront à des communautés de lectures, à l'observation des clientèles sur le terrain, à l'expérimentation et à l'analyse en groupe de situations d'apprentissage adaptées au préscolaire et au primaire, à la résolution de problèmes en équipe, à la planification concertée de tâches d'apprentissage en danse et à leur expérimentation en micro-enseignement. Le contenu de ce cours porte sur les caractéristiques des élèves du préscolaire et du primaire sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur, sur l'étendue des compétences disciplinaires à développer (création, interprétation, appréciation) et leur évaluation formative (régulation des apprentissages en danse, moyens pour la prise d'informations tenant compte de la réalité du spécialiste à l'école primaire, etc.), sur le caractère transférable des compétences transversales mobilisées en danse, sur la progression des contenus de formation du primaire et les démarches d'apprentissage à privilégier, sur les stratégies de gestion efficaces d'une classe de danse et sur le rôle des repères culturels dans les apprentissages en danse.

Conditions d'accès

Être admis au baccalauréat en danse ou à la maîtrise en enseignement des arts (concentration danse).

DAN4312 Didactique de la danse au secondaire

Ce cours vise à former les étudiants à concevoir des plans d'enseignement de la danse à moyen et long termes, adaptés à divers types d'élèves du secondaire, dans une perspective de développement des compétences disciplinaires visées par le programme, à élaborer et valider des instruments d'observation et d'évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences à créer et interpréter des danses par les élèves, ainsi qu'à participer au projet scolaire d'évaluation. Le cours fera largement appel aux communautés de lectures, à la présentation, justification, et discussion des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre du cours, à l'exposé par le professeur responsable, des invités ou les étudiants. Son contenu abordera les éléments suivants: lecture des besoins et caractéristiques des élèves, profil de sortie des apprentissages chorégraphiques d'élèves du secondaire, conception des activités charnières d'un programme annuel d'enseignement de la danse, répartition des apprentissages requis à la réalisation d'une activités charnière sur le nombre de leçons nécessaires. Sens de l'évaluation des apprentissages en art en général et en danse en particulier. Conception et validation d'outils d'observation et d'évaluation des apprentissages de la danse. Le projet scolaire d'évaluation.

Conditions d'accès

Être admis au baccalauréat en danse ou à la maîtrise en enseignement des arts (concentration danse).

DAN7000 Fondements esthétiques de la danse

Danse et théories esthétiques. Étude des discours qui sous-tendent la pratique chorégraphique contemporaine et de l'évolution et de la transformation du corps dansant.

DAN7100 Théorie et observation du mouvement

Fondements théoriques de l'analyse du mouvement. Observation et description du mouvement. Développement et utilisation d'outils d'analyse structurelle et qualitative.

DAN7400 Perspectives historiques en danse

Investigation de l'histoire chorégraphique. Théories de recherche historique appliquées à la danse. Cadres d'interprétation: ethnographique, esthétique, sociopolitique, autre. Identification des sources primaires et secondaires. Recherche et prélèvement de données: «mémoires» de la danse, écrits publics ou privés, documents visuels et sonores, témoignages de vie. Classement et analyse des données d'après les méthodes d'approches privilégiées.

DAN7631 L'effort et la forme

Cours théorico-pratique qui présente les concepts de l'effort et de la forme (Laban Effort/Shape) développés par Rudolf Laban et Warren Lamb et les outils de notation s'y référant. Sur le plan pratique, ce cours vise à rendre l'étudiant apte à différencier les sensations kinesthésiques et les qualités dynamiques et expressives associées aux concepts théoriques à travers un travail d'expérimentation individuel et en groupe. Sur le plan théorique, ce cours permettra à l'étudiant d'intégrer ces concepts à l'observation du mouvement.

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique

Étude des mécanismes d'action des composantes du mouvement. Étude des théories de l'anatomie fonctionnelle qui sous-tendent les différentes méthodes d'éducation somatique. Présentation d'étude de cas et exercice d'application dans son milieu professionnel.

DAN7830 Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Théories et application des pédagogies de l'éducation somatique à

l'évolution du mouvement dans une perspective phylogénétique et ontogénique. Mise en situation expérientielle et observation de cas concrets.

DAN8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique d'enseignement en danse de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra s'initier à un processus de recherche-action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école.

DAN8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement l'angle de la transposition didactique

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement de la danse de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires, inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Il vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche-action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques en regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte, notamment en ce qui concerne les aspects culturels et pluriethniques.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école

Conditions d'accès

L'étudiant, doit avoir réussi le test de certification en français écrit dans chacun des deux volets avant sa troisième pratique supervisée en milieu scolaire. Conformément à l'article 10.3.1.3 du règlement des études de cycles supérieurs, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de deuxième cycle menant au brevet d'enseignement.

Préalables académiques

DAN8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

DAN8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur

La pratique supervisée 3 vise à réinvestir les savoirs et savoir-faire acquis dans les deux précédentes pratiques supervisées et à poursuivre un processus de recherche-action dans le but de développer des modes de pratique d'enseignement en danse qui répondent aux besoins de formation des élèves, du projet éducatif de l'établissement scolaire et du contexte, notamment en ce qui concerne les aspects culturels et pluriethniques. La pratique supervisée vise aussi à amener l'étudiant à identifier et apprécier les retombées de son action sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de sa discipline artistique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que le développement de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 60 jours ou 300 heures de présence à l'école.

Préalables académiques

DAN8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement l'angle de la transposition didactique

DAN8311 Éducation par la danse

Comprendre les divers courants pédagogiques et idéologiques influents de l'enseignement contemporain de la danse, particulièrement en milieu scolaire. Argumenter à partir de divers fondements théoriques de la danse dans l'éducation et expliquer la cohérence de son discours pédagogique. Approfondir les modèles conceptuels de la danse comme matière d'enseignement et leur évolution au cours du 20e siècle et à l'amorce du 21e siècle. Évolution des théories et des philosophies à la source des programmes de danse scolaire depuis le début du 20e siècle à nos jours. Analyse critique des théories contemporaines d'éducation par la danse. Intégration de l'éducation artistique, esthétique et culturelle à la classe de danse. Significations de la classe de danse pour les acteurs du milieu scolaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement 1,2 et 11, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

EST2305 Atelier de création théâtrale I

Connaissance pratique et expérimentation d'une approche théâtrale liée à un projet spécifique de recherche-crédation.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2314 Les techniques de jeu réaliste

Connaissance pratique des techniques de jeu. La conscientisation du corps, l'identification, l'incarnation, l'émotion, la présence, l'écoute, l'observation, la construction du personnage. Techniques et esthétiques réalistes (Stanislavski, Actors' Studio).

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de

répétition, etc.

EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte dramatique du répertoire classique ou contemporain. Choix d'une oeuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST3000 Initiation à la marionnette

Sensibilisation à la marionnette comme moyen d'expression. Approche historique. Définition de la marionnette comme médium théâtral et/ou pédagogique; retracer les différents courants et idéologies d'utilisation de la marionnette à travers l'histoire; discerner les différentes tendances d'utilisation de la marionnette; connaître un minimum de trois techniques de fabrication et de manipulation; aperçu de la nouvelle scénographie dans le théâtre de marionnette.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétitions, etc.

EST3310 Lumière et ombre: médiums de création

Ce cours aspire à la création et à l'essai avec des moyens faisant appel à l'imagination visuelle de lumière et d'ombre dans un contexte ludique. Étude de la lumière projetée au théâtre. Ombre corporelle, théâtre noir, objet et projection. Techniques et applications des objectifs à la mise en spectacle de la lumière. Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours essentiellement pratique.

EST8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique d'enseignement en art dramatique de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra effectuer des étapes de recherche-action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école.

EST8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement de l'art dramatique de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires, inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Il vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche-action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques

en regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école.

Conditions d'accès

L'étudiant, doit avoir réussi le test de certification en français écrit dans chacun des deux volets avant sa troisième pratique supervisée en milieu scolaire. Conformément à l'article 10.3.1.3 du règlement des études de cycles supérieurs, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de deuxième cycle menant au brevet d'enseignement.

Préalables académiques

EST8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

EST8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et création d'un projet pédagogique novateur

La pratique supervisée 3 vise à réinvestir les savoirs et savoir-faire acquis dans les deux précédentes pratiques supervisées et à poursuivre le processus de recherche-action dans le but de développer des modes de pratique d'enseignement en art dramatique qui répondent aux besoins de formation des élèves, du projet éducatif de l'établissement scolaire et du contexte notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique. La pratique supervisée vise aussi à amener l'étudiant à identifier et apprécier les retombées de son action sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de sa discipline artistique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que le développement de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 60 jours ou 300 heures de présence à l'école.

Préalables académiques

EST8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

Ce cours vise à comprendre l'évolution du système d'éducation québécois et de la profession enseignante, à situer le milieu scolaire dans la société québécoise et à aider l'enseignant ou le futur enseignant à se situer dans son milieu professionnel. Étude de lois et règlements actuels régissant le système scolaire, tels la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques du

préscolaire-primaire et du secondaire. Étude et analyse des structures: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Commission scolaire, Conseil supérieur de l'éducation, Conseil d'établissement et autres comités de l'école. École primaire, école secondaire, vie d'établissement: fonctionnement administratif; organisation du travail; collaboration entre enseignants; relations entre l'enseignant et les parents, les autres personnels scolaires et les professionnels non-enseignants. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Convention collective, statut d'emploi, conditions de travail et rémunération. Processus d'embauche et insertion des enseignants débutants. Réseau collégial et universitaire. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs, dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec.

Modalité d'enseignement

Ce cours peut se donner en salle multimédia (avec micro-ordinateur) et exige quinze heures de travaux pratiques encadrés (avec des auxiliaires appropriés) en laboratoire de micro-informatique.

FPE7050 Étude du système scolaire québécois

Objectifs

Ce cours vise à : connaître la législation et la réglementation scolaires; contribuer à l'insertion professionnelle par la connaissance des structures scolaires; développer la réflexion critique sur le futur du système scolaire québécois.

Sommaire du contenu

Étude et analyse du système scolaire québécois et de son fonctionnement. Étude et analyse des lois et règlements régissant le système à divers niveaux, et en particulier au secondaire. Étude et analyse réflexive des structures existantes : Ministère, Commissions scolaires, Conseil supérieur de l'éducation, Conseils d'établissement, Syndicats et autres organismes d'éducation. Étude et analyse de l'évolution de la profession enseignante au Québec. Débats et enjeux sociaux, culturels et politiques de l'éducation au Québec.

Modalité d'enseignement

Approche pédagogique déterminée par le professeur (multimédia, cours magistral, discussions, exposés, séminaires, 15h de laboratoire, etc.). Cours pouvant être offert le soir.

Conditions d'accès

Selon le cheminement prévu dans le programme concerné.

FPE7221 Cognition, développement et éducation

Objectifs

Le cours vise à rendre capable : d'argumenter sur les multiples orientations de la pratique éducative, de développer le travail de la réflexion en vue de la formation d'une pensée critique et d'élaborer une problématique personnelle relative à l'interprétation de l'éducation.

Sommaire du contenu

Étude approfondie des principaux courants théoriques sur la cognition envisagée sous l'angle de l'apprentissage et de l'enseignement. Examen critique des grandes options idéologiques présentes dans les mouvements pédagogiques contemporains. Compréhension des aspects constitutifs du développement humain en rapport avec les différents contextes d'éducation. Réflexion sur la tâche de l'éducation au regard de la signification du savoir pour la conduite de l'existence humaine.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, soit les compétences #1, 2, 11 et 12. Les description de ces compétences, telles qu'énumérées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Exposés oraux, séminaires de lecture, discussions en groupe, travaux écrits. Cours pouvant être offert le soir.

Conditions d'accès

Selon le cheminement prévu dans le programme concerné.

FPE7551 Évaluation des apprentissages

Au terme de ce cours, au regard des avancées récentes dans le domaine, il est visé que l'étudiant puisse: 1) connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages, entre autres dans le contexte des approches par compétences; 2) planifier l'évaluation des apprentissages à l'échelle d'un cours en conformité avec des règles et des politiques d'évaluation; 3) élaborer des stratégies et des outils d'évaluation; 4) évaluer la qualité et la pertinence de ces stratégies et outils; 5) interpréter les résultats d'évaluation; 6) développer de nouvelles pratiques dans le domaine.

Sommaire du contenu

Vocabulaire de l'évaluation des apprentissages. Principes et fondements. Planification de l'évaluation selon sa fonction. Modalités et élaboration d'échelles de vérification et d'appréciation, ainsi que de rubriques. Établissement de seuils de réussite. Précision des mesures et validité des interprétations. Sources de biais. Interprétation et communication des résultats. Règlements et politiques d'évaluation des apprentissages.

Modalité d'enseignement

À l'intérieur de ce cours, des exposés magistraux seront offerts et des séances pratiques seront réalisées par les étudiants. L'évaluation des apprentissages des étudiants sera effectuée dans un contexte le plus authentique possible. Les étudiants auront à élaborer des stratégies et des outils d'évaluation des apprentissages en lien avec leur discipline. Cours pouvant être offert le soir.

Préalables académiques

DDD7601 Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680)

MEA8010 Le domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise

Ce cours a pour but de développer une compréhension et une vue d'ensemble du domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise. Il favorise la réflexion sur la place de l'art dramatique, des arts plastiques, de la danse et de la musique dans la société et à l'école. Il permet également de comprendre l'articulation des différentes composantes des quatre (4) programmes d'arts. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : - programme de formation de l'école québécoise; - nouvelles orientations des programmes en arts; - points communs pour les quatre disciplines artistiques; - dynamique de création; - démarches d'interprétation et d'appréciation; - démarches d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8020 Gestion de classe en enseignement des arts

Ce cours a pour but d'accompagner le professionnel du domaine des

arts dans l'analyse de situations d'enseignement-apprentissage sous l'angle de la gestion de classe à l'aide de la grille d'analyse du raisonnement pédagogique et de ses étapes. Ce cours vise aussi à contribuer à l'acquisition des savoirs et savoir-faire inhérents au développement des compétences professionnelles en gestion de classe d'art ainsi qu'à porter un regard critique sur leur pratique d'enseignement. Ce cours traite des notions de gestion suivantes : - planification des enseignements-apprentissages; - organisation des groupes en classe d'art; - motivation des élèves; - problèmes d'indiscipline; - création d'un climat favorisant la communication interculturelle; - application des interventions de gestion; - conditions favorables au développement des compétences sociales des élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 6 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours se termine par une activité intégratrice.

MEA8030 Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels en éducation

Ce cours a pour but de développer une compréhension des théories éducatives dans une perspective de l'enseignement des arts. Il favorise l'analyse critique des théories et de leur impact sur les enjeux passés et actuels en enseignement artistique, compte tenu des dimensions sociales, politiques et culturelles du milieu. Le cours permet de faire un survol des différents axes de recherche et d'intervention en éducation artistique et de les relier à la pratique éducative des étudiants. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : fondements théoriques de l'enseignement des arts qui ont marqué les pratiques pédagogiques d'hier à aujourd'hui; influence des sciences sociales et cognitives sur le développement des disciplines artistiques; retombées de problématiques contemporaines, telles la mondialisation, l'intensification des courants migratoires et la multiplication des moyens de communication sur le développement de l'enseignement des arts; l'intégration de la dimension culturelle à l'école et son influence dans la mise en oeuvre des programmes scolaires.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8040 Développement professionnel en art : identité et pratiques réflexives

Ce cours a pour but de contribuer au développement du praticien réflexif en art. Il vise à accompagner le professionnel du domaine des arts dans sa construction identitaire et dans l'approfondissement de ses capacités de réflexion sur l'action et en cours d'action pédagogique et artistique. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : - les concepts de pratique réflexive, d'identité professionnelle et de professionnalisation de l'enseignement; - l'expérimentation de techniques d'analyse réflexive appliquées à l'agir professionnel; - l'observation de situations réelles et l'analyse des effets d'une pratique réflexive sur le développement des professions en art (enseignants, artistes, chercheurs, conseillers pédagogiques, médiateurs culturels, etc.) ainsi que sur l'évolution des disciplines artistiques. La vidéoscopie,

l'écriture sous forme de journal réflexif ou de récit descriptif, le micro-enseignement, les jeux de rôles, l'analyse d'incidents critiques, l'entretien d'explicitation, font partie des modalités utilisées.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours se termine par une activité intégratrice.

MEA8050 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers

Ce cours permet d'élaborer des modes d'intervention artistique qui répondent aux besoins affectifs, sociaux, cognitifs et physiques d'élèves ayant des besoins particuliers. Il permet aussi de développer un répertoire d'activités d'art (art dramatique, arts plastiques, danse et musique). Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : contribution des arts à l'apprentissage d'élèves présentant des besoins particuliers; expérimentation de différentes stratégies et outils de création, d'improvisation et d'interprétation exploitant la voix (art dramatique, musique) la rythmique (danse, musique), les langages symboliques (art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique) à l'aide d'accessoires, de matériaux et d'instruments traditionnels et technologiques en milieu scolaire; témoignages d'enseignants en arts qui oeuvrent auprès d'élèves ayant des besoins particuliers; recherche et adaptation d'activités tirant partie des arts pour favoriser l'intégration sociale et culturelle de ces élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 7, 9 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8500 Didactique de l'art dramatique : fondements théoriques et pratiques pédagogiques

Ce cours a pour objectif de développer les compétences professionnelles en didactique pour l'enseignant de l'art dramatique au primaire et au secondaire. Introduction aux principaux courants idéologiques et épistémologiques de la pédagogie de l'art dramatique. Historique de l'évolution des programmes et analyse de leurs fondements. En lien avec le programme actuel : conception de situations d'apprentissage et d'évaluation dans une perspective de partage d'expertises. Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : les aspects théoriques et pratiques de la planification des situations d'apprentissage qui tiennent compte des compétences disciplinaires en art dramatique, des caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire, de leur rythme d'apprentissage ainsi que des conditions du milieu, dont l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, 8, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

MEA8510 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

Ce cours, de nature magistrale, interactive et pratique, a pour objectif d'outiller l'étudiant aux modes spécifiques de l'évaluation en art dramatique : connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages à l'intérieur des différentes démarches de création, d'interprétation et d'appréciation de l'élève. Élaborer des stratégies et des outils d'évaluation en lien avec les apprentissages réalisés. Développer son jugement critique et esthétique pour le théâtre jeune public et le théâtre tout public. Transposition de ces savoirs pour le milieu scolaire. Mise au point d'instruments de mesure adaptés à l'art dramatique. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : modes spécifiques de l'évaluation en enseignement de l'art dramatique; planification et mise en application de situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec les compétences et leur intégration sur un cycle d'apprentissage aux ordres d'enseignement primaire et secondaire; familiarisation avec les instruments d'évaluation ministériels et élaboration d'instruments adaptés à l'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire. Stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique en regard de leurs caractéristiques et pratiques culturelles.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 3, 4, 5, 11 et 12 sont directement visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Préalables académiques

MEA8500 Didactique de l'art dramatique : fondements théoriques et pratiques pédagogiques

MEA8520 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation

Ce cours a pour objectif de favoriser la transposition de savoirs théoriques et pratiques en dramaturgie, en création et en interprétation de façon à les rendre accessibles aux élèves du milieu scolaire. Initiation à la création dramatique et aux diverses approches pédagogiques du jeu dramatique et du jeu de théâtralisation. Perspective de recherche sur l'articulation des compétences « créer, interpréter et apprécier » en pédagogie de l'art dramatique. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont : méthodes de création spontanée et préparée, adaptation de textes narratifs pour la scène selon les principes du montage et du collage, création de textes dramatiques; étude des notions relatives aux codes de la théâtralité (en lien avec la sémiologie) et modes de transposition pour les jeunes du primaire et du secondaire; les principes de la création et de l'interprétation en équipe et leur implication sur la gestion de classe au primaire et au secondaire; exercices pratiques en lien avec la théorie; exploration par l'étudiant, puis transposition et réinvestissement de la démarche en fonction des élèves, des contraintes et du contexte scolaire dans lequel il travaille.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 3, 4 et 8 sont directement visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Cours pratique d'application, d'analyse et d'évaluation de modes d'exploration du langage dramatique.

Préalables académiques

MEA8500 Didactique de l'art dramatique : fondements théoriques et pratiques pédagogiques; MEA8510 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

MEA8600 Modes de pratique en appréciation esthétique

Ce cours a pour but d'habiliter les enseignants en arts plastiques au préscolaire, au primaire et au secondaire à la démarche critique d'appréciation des oeuvres en arts visuels, des images médiatiques et des objets culturels du patrimoine artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Il habilite également à l'appréciation des réalisations artistiques des élèves. Les principaux contenus abordés dans ces séances d'exercices pratiques en micro-enseignement sont les suivants: les stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique; l'élaboration et la mise en application de situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec la compétence «apprécier» (compétence trois des programmes d'arts plastiques) l'analyse critique des images médiatiques (compétence deux des programmes d'arts plastiques); la dimension pluriethnique qui caractérise les populations scolaires et son incidence sur le développement d'activités diversifiées d'appréciation; les services éducatifs offerts par les musées, les centres d'artistes et les galeries à l'intention des publics scolaires.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, et 5, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8610 Didactique des arts plastiques I : fondements et pratiques

Ce cours a pour but de développer, à la fois pour les ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, les compétences professionnelles liées à la conception et au pilotage de situations d'apprentissage de même que les compétences liées à l'évaluation des apprentissages en arts plastiques et au fonctionnement des groupes en classe d'art. Les principaux contenus abordés dans ce cours magistral, de nature interactive et pratique sont les suivants : fondements psychopédagogiques; modes de pratique pour l'enseignement des arts plastiques au préscolaire, au primaire et au secondaire et identification de filiations didactiques permettant de structurer son enseignement; inventaire de propositions, de procédés et de matériaux spécifiques pour l'enseignement des arts plastiques aux différents ordres d'enseignement; planification et conception de situations d'apprentissage qui tiennent compte du développement cognitif, plastique, psychomoteur et socio-affectif de l'élève ainsi que des conditions du milieu, dont l'aspect pluriethnique; évaluation de la progression des apprentissages en arts plastiques; analyse didactique de situations expérimentées par les enseignants dans leurs milieux.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 8 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8620 Didactique des arts plastiques II : expérimentation et

analyse

Ce cours a pour but de poursuivre le développement, à la fois pour les ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, des compétences professionnelles liées à la conception et au pilotage de situations d'apprentissage de même que des compétences liées à l'évaluation des apprentissages en arts plastiques et au fonctionnement des groupes en classe d'art. Il vise de façon plus spécifique le développement d'une capacité de transposer didactiquement les savoirs disciplinaires et psychopédagogiques. Les principaux contenus abordés dans ce cours magistral, de nature interactive et pratique, sont les suivants : le développement, pour les différents ordres d'enseignement, de situations d'apprentissage dans la perspective d'une pédagogie par projets permettant de réinvestir les pratiques artistiques et les savoirs théoriques liés aux fondements psychopédagogique et didactique en tenant compte des conditions du milieu et notamment de l'aspect pluriethnique; expérimentation de différents modes d'évaluation de la progression des apprentissages en arts plastiques à partir de portfolios de réalisations d'élèves de différents niveaux.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 8 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8630 Problématiques spécifiques et synthèse des apprentissages

Ce cours a pour but de procéder à la synthèse des apprentissages réalisés tout au long du programme de maîtrise, de faire l'autoévaluation de ses compétences professionnelles et d'identifier les ressources potentielles de formation continue en lien avec certaines problématiques spécifiques. Les principaux contenus abordés dans ce cours magistral, de nature interactive et pratique, sont les suivants : l'évaluation des compétences professionnelles à l'enseignement; les problématiques reliées à des besoins identifiés au cours de la dernière pratique supervisée (projet d'intervention); le portfolio professionnel comme outil de réflexion et de synthèse des acquis; l'élaboration d'un plan de formation continue.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, 5, 8 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MUS1511 Initiation aux bois

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des bois. Par une approche théorique et pratique, il apprendra le fonctionnement, l'entretien et la réparation des flûtes et instruments à anches. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1512 Initiation aux cuivres

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des cuivres. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement, leur mécanisme et leur entretien. Initiation aux

particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1514 Initiation aux percussions

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de percussion. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments de percussion, entre autres, déchiffrement de partitions, pratique des symboles et graphismes utilisés. Connaissance de répertoires de base. Pratique de divers instruments. Formation d'ensembles.

MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent

Ce cours prépare l'étudiant à prendre en charge une classe d'instruments d'harmonie au secondaire en abordant avec lui les principes et modalités d'organisation d'harmonies scolaires. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Choix d'un instrument de l'harmonie (bois, cuivres ou percussions), entretien de base et enseignement des rudiments de chaque instrument. Mise en situation des étudiants comme instrumentiste et comme directeur de l'ensemble.

Modalité d'enseignement

Échanges et discussions.

Préalables académiques

Avoir réussi deux des préalables suivants : MUS1511 Initiation aux bois, MUS1512 Initiation aux cuivres, MUS1514 Initiation aux percussions, MUS1518 Initiation à la guitare et à son enseignement en milieu scolaire

MUS6332 Informatique de la musique à l'école

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à utiliser les ordinateurs en vue de la préparation des cours de musique au primaire et au secondaire. Il l'initie à l'usage des différents logiciels de notation de la musique ainsi qu'à ceux qui servent aux arrangements, aux harmonisations et aux orchestrations. Il le familiarise avec le système MIDI afin de mettre en mémoire des accompagnements destinés à soutenir le travail d'exécution musicale en classe. Il lui permettra aussi d'explorer les collections de CD-Rom destinés à la présentation pédagogique des instruments de musique, des répertoires, des biographies de compositeurs et du langage musical. Ce cours repose sur l'utilisation systématique du laboratoire MIDI et des postes destinés au traitement des documents musicaux multimédias. Ce cours est suivi de travaux en laboratoire de trois heures.

MUS665X Activité de synthèse

Cours modulable répondant à des besoins de formation ponctuels ou permettant de programmer une activité de formation spéciale et complémentaire placée, lorsque le sujet s'y prête, sous la direction d'une personnalité réputée. Ce cours s'adapte aussi à la réalisation de projets spéciaux dans lequel un ou plusieurs étudiants sont appelés à mettre en application ou à expérimenter les connaissances théoriques et pratiques acquises durant leurs études ou leurs stages.

MUS7001 Neuropédagogie musicale

Étude des éléments fonctionnels fondamentaux relatifs à l'apprentissage musical et aux problèmes de comportements qui peuvent l'entraver. Ces principaux éléments fonctionnels sont entre autres la mémoire, l'émotion, le contrôle différencié moteur et auditif, éléments intégrés dans la pratique musicale. À la lumière de recherches effectuées dans le domaine des neurosciences, l'étudiant apprendra à donner au corps la place prépondérante qui lui revient en considérant que la raison des émotions doit être la norme. Pour ce faire, il sera appelé à formuler des solutions appropriées pour améliorer

la pratique de l'enseignement musical.

MUS8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique d'enseignement en musique de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra s'initier à un processus de recherche-action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école.

MUS8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement de la musique de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires, inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Il vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche-action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques en regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 20 jours ou 100 heures de présence à l'école.

Conditions d'accès

L'étudiant, doit avoir réussi le test de certification en français écrit dans chacun des deux volets avant sa troisième pratique supervisée en milieu scolaire. Conformément à l'article 10.3.1.3 du règlement des études de cycles supérieurs, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de deuxième cycle menant au brevet d'enseignement.

Préalables académiques

MUS8180 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

MUS8190 Séminaire et pratique supervisée 3 : réflexion, analyse et

création d'un projet pédagogique novateur

La pratique supervisée 3 vise à réinvestir les savoirs et savoir-faire acquis dans les deux précédentes pratiques supervisées et à poursuivre un processus de recherche-action dans le but de développer des modes de pratique d'enseignement en musique qui répondent aux besoins de formation des élèves et au projet éducatif de l'établissement scolaire et du contexte notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique. La pratique supervisée vise aussi à amener l'étudiant à identifier et apprécier les retombées de son action sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de sa discipline artistique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que le développement de la compétence 13 relative à diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours année s'étend sur une période de 60 jours ou 300 heures de présence à l'école.

Préalables académiques

MUS8185 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

MUS8200 Didactique de la musique et approches pédagogiques au primaire et au secondaire

Ce cours a pour but de favoriser la compréhension des contenus spécifiques au volet Musique du domaine des arts (compétences, savoirs essentiels pour le primaire et le secondaire) et de faciliter l'élaboration de liens structuraux avec les composantes du Programme de formation de l'école québécoise (mission, domaines généraux de formation, compétences transversales). L'étudiant se familiarisera avec les notions suivantes : progression des savoirs musicaux à travers les 5 cycles, éléments essentiels d'une situation d'apprentissage et d'évaluation en musique, intégration des savoirs et développement des compétences musicales (inventer/créer, interpréter, apprécier). De plus, l'étudiant explorera différentes approches pédagogiques appliquées à la musique en milieu scolaire, incluant le rôle de la culture et l'utilisation des référents culturels dans son enseignement. Également, l'étudiant sera invité à se familiariser avec les ressources didactiques existantes, à créer du matériel pédagogique original, à examiner et à sélectionner des oeuvres de répertoire (vocal et instrumental) pour chacun des cycles d'apprentissage en fonction de critères d'ordre critique et esthétique. À la fin de ce cours magistral, de nature interactive et pratique, l'étudiant sera en mesure de concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation permettant le développement progressif des trois compétences disciplinaires en musique pour chacun des 5 cycles d'apprentissage en musique et de porter un jugement critique sur les SAÉ expérimentées dans son ordre d'enseignement.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MUS8210 Didactique de l'enseignement collectif de la guitare

Analyse et expérimentation de stratégies didactiques spécifiques à la guitare et création d'activités d'apprentissage et d'évaluation pour le

primaire et le secondaire relatives à la création, à l'interprétation et à l'appréciation musicale. Entretien et gestion d'une classe de guitare. Apprentissage des techniques de jeu de la guitare classique pour l'accompagnement, le jeu en ensemble et en solo dans des styles musicaux variés.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3 et 4, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature interactive et pratique.

MUS8220 Questions actuelles en pédagogie musicale

Ce cours vise à répondre à des besoins ponctuels de formation en lien avec les développements récents en pédagogie musicale et le renouveau pédagogique, de même qu'avec l'adoption du nouveau Programme de formation de l'école québécoise. À partir de thématiques spécifiques, comme les modèles de créativité en musique, les processus de création, le recours à l'improvisation musicale, les langages symboliques en musique ou l'utilisation du multimédia en enseignement de la musique, ce cours pourra faire appel à des experts invités.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, 5 et 8, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

MUS8230 Pédagogie de la musique et interdisciplinarité

Ce cours a pour objet l'étude des mutations récentes dans le champ de l'enseignement de la musique en milieu scolaire. En séminaire, l'étudiant y développera des procédés de documentation, de réflexion et d'analyse lui permettant de comprendre les rapports existant entre les arts et le transfert des connaissances (compétences transversales) qui fait loi dans la nouvelle approche éducative. L'étude des conceptions constructivistes (stratégies personnelles d'apprentissage) et socioconstructivistes (stratégies d'équipe) permettra de déceler leur influence sur les profils disciplinaires en art. Enfin, on cherchera à comprendre comment la pédagogie musicale par projets de création stimule les représentations langagière, motrice, visuelle et sonore en interaction avec les différences culturelles en milieu cosmopolite.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4 et 9, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à : connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents. Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 27/03/15, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013